



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE FINLANDE

LA FINLANDE ET L'AFRIQUE

Œuvrer ensemble à la Paix et à la Sécurité



L'ATTACHEMENT DE LA FINLANDE À L'AFRIQUE



L'attachement de la Finlande à l'Afrique ne date pas d'hier. Il y a cinquante ans, à une époque où elle était encore un pays européen moins nanti, la Finlande rejoignait les autres pays nordiques dans la mise en œuvre d'une coopération au développement avec l'Afrique. Depuis lors, nous avons construit de solides partenariats avec un certain nombre de pays et d'organisations d'Afrique et contribué au développement de ce continent grâce à une constante augmentation des fonds alloués et à une panoplie d'instruments appropriés. La Finlande consacre grosso modo un milliard d'euros au titre de la coopération au développement, somme dont plus de la moitié est affectée à l'Afrique.

Le partenariat de la Finlande avec l'Afrique trouve sa motivation dans une solidarité profondément enracinée dans les attitudes et valeurs du peuple finlandais et dans ce que nous estimons être nos intérêts communs. L'Afrique et l'Europe étant voisines, la prospérité, la

paix et la stabilité de l'une agissent sur celles de l'autre. Nous avons également besoin de l'autre pour répondre aux défis globaux que nous avons en commun. La Finlande est un fervent défenseur de l'intégration régionale et de la coopération multilatérale, l'une et l'autre étant activement poursuivies en Afrique.

La sécurité et le développement vont main dans la main. C'est la raison pour laquelle nous avons été et restons partenaires de l'Afrique dans la promotion de la paix et de la sécurité sur ce continent. La Finlande, pays indépendant depuis 1917, a toujours été un défenseur résolu de la décolonisation et de la lutte contre l'apartheid. De nos jours, nous nous efforçons d'apporter notre contribution aux structures et capacités de l'Afrique en matière de paix et de sécurité. Si les voies et moyens de cette contribution peuvent changer au fil des décennies, l'attachement de la Finlande à son partenariat avec l'Afrique reste une constante.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Erkki Tuomioja'.

Erkki Tuomioja
Ministre des Affaires étrangères

LES NATIONS UNIES – GARDIEN UNIVERSEL DE LA SÉCURITÉ COLLECTIVE



L'ambassadeur Max Jakobson président le Conseil de sécurité de l'ONU en janvier 1969. À sa droite, le secrétaire général des Nations unies U Thant.



Le prix Nobel de la Paix et ex-président de la République finlandaise Martti Ahtisaari a été commissaire des Nations unies pour la Namibie de 1977 à 1981 ; en 1990, il a été en charge du Groupe d'assistance de l'ONU pour la période de transition en Namibie (GANUPT).

Le Conseil de sécurité des Nations unies joue un rôle majeur dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous estimons que le Conseil de sécurité devrait être élargi pour être plus efficace et représentatif. La Finlande est favorable à une plus forte représentation, permanente et non permanente, de l'Afrique au Conseil de sécurité.

La Finlande a rejoint les Nations unies en 1955. En 1969-1970, la Finlande a occupé pour la première fois un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Au cours de cette période, près de la moitié des questions abordées au Conseil de sécurité concernaient l'Afrique. La rébellion dans ce qui était alors la Rhodésie, le coup d'État en Guinée et la situation de la Namibie dominaient alors l'agenda du Conseil de sécurité. A l'initiative de la Finlande, le Conseil de sécurité avait adopté en 1970 une résolution qui accentuait la pression sur l'Afrique du Sud en déclarant que sa présence continue en Namibie était illégale. Au cours du second mandat que la Finlande a exercé au Conseil de sécurité en 1990-1991, l'apartheid en Afrique du Sud, la guerre civile en Angola ainsi que la transition de la Namibie

vers l'indépendance ont été les questions africaines le plus préoccupantes au Conseil de sécurité.

La Finlande est attachée à construire un monde plus sûr et plus juste via les Nations unies. Au cours des ans, la Finlande a manifesté son attachement au maintien de la paix et de la sécurité internationales en s'impliquant activement dans un vaste éventail d'activités de l'ONU. Actuellement, la Finlande consacre annuellement plus de 40 millions d'euros aux opérations de paix de l'ONU. Au fil du temps, la Finlande a mis à disposition plus de 50 000 casques bleus pour les opérations de paix internationales dont un bon nombre a touché le continent africain.

La Finlande est actuellement candidate à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2013-2014. L'élection aura lieu en octobre 2012 à l'occasion de la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Notre candidature, qui jouit du plein soutien des autres pays nordiques, est une nouvelle manifestation de notre foi dans le rôle clé joué par l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le dragueur de mines finlandais Pohjanmaa a pris part à l'opération Atalanta initiée par l'UE au large de littoral somalien pour protéger les navires des actes de piraterie et aider à délivrer une aide humanitaire (février 2011).



LES OPÉRATIONS DE PAIX

Avec sa participation à la mission du GANUPT en Namibie en 1989-1990, la Finlande a commencé à fournir des personnels militaires, policiers et civils pour les opérations de paix en Afrique.

A l'heure actuelle, la Finlande contribue, entre autres, à la lutte contre la piraterie au large des côtes de la Somalie et à la formation de forces de sécurité somaliennes. Dans le contexte de la coopération au développement, la Finlande contribue également à l'amélioration de la

sûreté et la sécurité maritimes au Ghana. D'un montant de 15 millions d'euros, le projet étalé sur deux ans aide à développer la garde des côtes maritimes, des rives fluviales et du lac Volta au Ghana.

Pour ce qui est de l'amélioration des capacités africaines de gestion des crises, la Finlande focalise son soutien sur la formation et l'éducation. Elle a soutenu, entre autres, les stages de formation en pré-déploiement de l'ONU au profit des policiers africains, ainsi que

le cycle de formation Amani Africa aidant au développement de la Force africaine en attente (FAA). Depuis 1968, des officiers et autres personnels originaires des pays africains ont pris part à un certain nombre d'activités de formation organisées par le FINCENT (Centre international des forces de défense finlandaises) et le CMC Finland (Centre de gestion civile des crises). La Finlande soutient également, avec les autres pays nordiques, le développement de la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF).

Participations civile, policière et militaire de la Finlande aux opérations de paix en Afrique:

GANUPT / Namibie	1989 –1990
ONUSOM / Somalie	1992 –1993
MINUEE/ Éthiopie et Erythrée	2000 –2008
MINUL / Libéria	2003 –
Soutien de l'UE à l'AMIS / Soudan	2005 –2007
MINUS/ Soudan	2005 –2011
EUFOR RD Congo / République démocratique du Congo	2006
MINUAD/ Soudan	2007 –
EUPOL RD Congo / République démocratique du Congo	2007 –
EUFOR TCHAD/RCA / Tchad et République centrafricaine	2008 –2009
EUNAVFOR Somalie / Littoral somalien	2008 –
ONUCI / Côte d'Ivoire	2009
MINURCAT / Tchad et République centrafricaine	2009 –2010
EUSEC RD Congo / République démocratique du Congo	2010 –
EUTM Somalie / Ouganda	2010 –

Un médecin militaire de l'Unité chirurgicale mobile finlandaise examine ici un enfant en République démocratique du Congo (2006).



LA MÉDIATION ET LA NÉGOCIATION



Le ministre des Affaires étrangères Alexander Stubb et l'ex-président Martti Ahtisaari avec les partenaires africains Erastus Mwencha, vice-président de la Commission de l'Union africaine, et Vasu Gounden, de l'ACCORD (Afrique du Sud), lors d'un séminaire consacré à la médiation pour la paix et co-organisé par la Finlande à Addis Abeba (mars 2009).

La médiation joue un rôle clé dans le règlement pacifique des disputes comme dans la prévention et la résolution des conflits. En septembre 2010, la Finlande et la Turquie ont institué un Groupe des Amis de la Médiation aux Nations unies. Ce Groupe s'est donné la tâche de promouvoir le recours à la médiation et de générer une dynamique de poursuite du développement de la médiation. L'Union africaine et plusieurs pays d'Afrique sont membres du Groupe.

En juin 2011, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté par consensus sa première résolution sur la médiation de paix. Cette résolution, parrainée par la Finlande et la Turquie, et coparrainée par des États membres de toutes les parties du monde, souligne l'importance de la médiation dans la prévention et le règlement des conflits, et donne mandat au Secrétaire général pour rédiger un ensemble de directives en vue d'une médiation efficace. Elle reconnaît également la valeur des contributions apportées à cet égard par les organisations régionales.

La Finlande salue en particulier le rôle actif joué en matière de médiation par l'Union africaine et les organisations subrégionales telles que

la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD). La Finlande prend part aux efforts de médiation internationale en Afrique, notamment au Soudan et dans la Corne de l'Afrique.

La Finlande apporte son soutien à l'élaboration des capacités de médiation de paix de l'Union africaine au travers d'un projet de trois ans bénéficiant d'un budget de trois millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une plus vaste initiative de l'Union africaine impliquant l'Unité de soutien à la médiation de l'ONU et plusieurs autres partenaires. Le projet a pour objectif de développer les capacités propres de l'Afrique en matière de prévention et de résolution des conflits, avec une insistance particulière accordée tant à une meilleure participation des femmes au processus de paix qu'aux questions de genre. La Finlande est également disposée à être l'hôte de réunions relatives aux divers processus de paix.

Pekka Haavisto a participé aux négociations de paix au Soudan en 2005-2007 en qualité de Représentant spécial de l'UE pour le Soudan. En 2009, le ministre des Affaires étrangères de la Finlande a désigné Haavisto comme son Représentant spécial pour la Corne de l'Afrique et le Soudan.



Un ancien officier de l'UNITA employé au déminage humanitaire en dehors de Luena au nord-est de l'Angola. Le sol est nettoyé des mines antipersonnel enfouies pendant la guerre civile.



L'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINE ET LE DÉSARMEMENT

Depuis 1991, la Finlande est impliquée dans l'action humanitaire contre les mines en Angola, en Éthiopie, au Tchad, en Somalie et au Mozambique. La Finlande contribue à l'action humanitaire contre les mines en Afrique à hauteur de plus d'un million d'euros par an. Elle finance les organisations locales et internationales engagées dans le déminage du sol et dans l'assistance des victimes des mines. Le déminage et le retrait des restes explosifs de guerre présentent un impact direct sur le développement de l'agriculture et de l'économie. Les organisations financées par la Finlande emploient les personnels locaux comme démineurs humanitaires, apportant formation et emploi à l'économie locale.

En matière de désarmement, la Finlande insiste tout particulièrement sur la prévention de la prolifération et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Outre son active participation à la mise en œuvre universelle du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (2001), la Finlande apporte son soutien aux efforts

régionaux tels que la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre.

La Finlande joue un rôle actif dans le processus visant à la négociation d'un Traité mondial sur le commerce des armes, lequel est activement préconisé par de nombreux pays africains et a été approuvé comme objectif de l'Union africaine en juin 2011.

Depuis 1990, la Finlande a soutenu la mise en œuvre de la Convention sur les armes

chimiques dans de nombreux pays africains. Basé à Helsinki, l'Institut finlandais pour la vérification de la Convention sur les armes chimiques (VERIFIN) forme des chimistes originaires des pays en développement pour les doter des compétences nécessaires à une vérification fiable de l'interdiction complète des armes chimiques inscrites dans la convention. Au fil des ans, les scientifiques venus d'une quarantaine de pays ont pris part aux cours organisés par le VERIFIN.



*Destruction d'armes légères et de petit calibre d'origine illicite.
Ghana, 2008.*

LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, L'ÉTAT DE DROIT ET LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ



La Cour spéciale pour la Sierra Leone a été créée en 2002 à Freetown, Sierra Leone.

Une approche globale de la prévention des conflits, de la gestion et de la résolution des crises et du rétablissement post-conflit est pour l'Afrique un impératif. De concert avec ses partenaires africains, la Finlande a institué un Programme de coordination pour la consolidation de la paix en Afrique (APCP). La Finlande est également un contributeur au Fonds de consolidation de la paix de l'ONU.

La Finlande soutient le Panel de Haut niveau de l'UA sur le Soudan, dirigé par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki. Les fonds alloués par la Finlande sont mis à disposition au travers des Nations unies, lesquelles apportent leur soutien au Panel en étant en même temps son principal partenaire dans le processus de facilitation de la paix.

La promotion de l'état de droit est vitale pour une consolidation durable de la paix. La Finlande insiste sur l'importance particulière que revêtent tant la lutte contre la culture d'impunité que la traduction en justice des personnes responsables de crimes de guerre. La Finlande estime que la lutte contre l'impunité va la main dans la main avec la médiation de paix et que ces deux processus sont complémentaires. La prise de conscience

que personne n'est au-dessus de la loi est de nature à dissuader toutes nouvelles atteintes. Parallèlement à de nombreux pays africains, la Finlande a contribué de manière significative à la mise en place et au fonctionnement de la Cour pénale internationale (CPI).

Depuis 2002, la Finlande a financièrement contribué à l'action de la Cour spéciale pour la Sierra Leone. La Cour a jugé des cas impliquant de graves atteintes à la loi humanitaire internationale. La Finlande, qui soutient fermement le Programme anti-piraterie de l'ONUSC, participe également au financement de la construction d'une prison au Pount (Puntland) en Somalie.

La Finlande est engagée dans le processus de Kimberley, un régime international de pays acheteurs et vendeurs visant à combattre le commerce de diamants de conflits. La Finlande soutient également l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) qui définit des normes mondiales de transparence dans les secteurs pétrolier, gazier et minier.

L'ex-ministre de la Défense finlandaise Elisabeth Rehn, présidente du Conseil de direction du Fonds au Profit des Victimes à la Cour pénale internationale, lors de la conférence de révision qui s'est tenue à Kampala, Ouganda, en juin 2010.



L'AUTONOMISATION DE LA FEMME AFRICAINE

La résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU intitulée « Les femmes, la paix et la sécurité » a été adoptée en 2000. Ce texte réaffirme le besoin de responsabiliser et de protéger les femmes par un renforcement de leur rôle et de leurs capacités de prise de décision tant dans la prévention et le règlement des conflits que dans la consolidation de la paix.

La Finlande promeut activement la mise en œuvre des recommandations de la résolution 1325 et des résolutions connexes ayant trait à la violence sexuelle perpétrée à l'endroit des populations civiles exposées aux conflits. La Finlande insiste également sur la mise en œuvre effective de la résolution 1612 (Les enfants

dans les conflits armés). Le recrutement d'enfants soldats, la violence sexuelle et le trafic des êtres humains ne cessent de toucher des millions d'enfants en Afrique.

La Finlande a adopté un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325, conformément à ce que celle-ci stipule. De surcroît, les gouvernements de la Finlande et du Kenya sont entrés en juin 2009 dans un processus de jumelage visant à développer un plan d'action national au Kenya. La Finlande a également assisté la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi dans la préparation de leurs actions nationales respectives.

En 2009, la présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, et la Présidente de la Finlande, Tarja Halonen (au centre), ont patronné à Monrovia, Libéria, un colloque consacré à l'autonomisation des femmes, au développement du leadership et à la paix et sécurité internationales.



© Services de la présidence de la République finlandaise

Une mère libérienne et sa fille de cinq ans, février 2009.



Photo: Oulu Einola-Head / Ministère des Affaires étrangères de Finlande

L'INTÉGRATION AFRICAINE – AU CŒUR DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALES

A la faveur du développement de l'Union africaine et des autres institutions africaines, l'appropriation et la responsabilité du continent en matière de paix et de sécurité ont été renforcées. Les organisations subrégionales de l'Afrique ont gagné en autorité. On a constaté une diminution des conflits armés. On a assisté à une présence renforcée de l'Afrique dans la communauté internationale. En plus de l'intégration politique, l'intégration économique joue un rôle croissant pour l'avenir de l'Afrique.

La Finlande soutient fermement le développement de l'Union africaine et plus particulièrement l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS). Le partenariat UE-Afrique constitue un autre cadre important de notre coopération. La Finlande participe aussi activement aux partenariats de la Stratégie conjointe Afrique-UE. En outre, elle soutient le développement des capacités de l'Union africaine en matière de technologies de l'information.

Au niveau subrégional, et pour compléter son soutien au travers des canaux multilatéraux, la Finlande apporte son assistance dans des domaines tels que la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire,

le changement climatique et la préparation aux catastrophes dans de nombreuses parties de l'Afrique.

Les catastrophes naturelles et d'origine humaine provoquent des déplacements internes massifs de population dans de nombreuses parties de l'Afrique. En juin 2011,

la Finlande a financé la première conférence ministérielle de la CEDEAO sur l'assistance humanitaire et les déplacements internes pour faciliter une réponse régionale à ce grave défi.

Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, en Finlande en compagnie du ministre des Affaires étrangères Alexander Stubb, mars 2010.



Photo: Eero Kuusmanen / Ministère des Affaires étrangères de Finlande

La **FINLANDE** en bref

Population:

5.4 millions d'habitants

Superficie:

338 145 km²

Capitale:

Helsinki

État indépendant depuis 1917

Membre de l'Union européenne depuis 1995

République, démocratie parlementaire

Langues officielles:

finnois et suédois

Monnaie:

l'euro depuis 2002

Assistance officielle au développement en 2010:

1008 millions d'euros/1462 millions de dollars US *

Produit national brut per capita en 2010:

33 618 euros

Principales exportations:

Produits électroniques et électriques, pâte et papier, machines et équipements, produits métalliques, produits chimiques, services



** L'Afrique représente plus de la moitié de la coopération bilatérale (approximativement 55 %). Cinq des huit partenaires à long terme de la Finlande sont des pays africains.*



*Vol d'une mouette sur la Place du Sénat à Helsinki.
Photo de la banque de matériaux de l'Office du tourisme et des congrès / Lauri Roitko*



La Finlande au Conseil de sécurité
de l'Organisation des Nations Unies en 2013-2014

LA FINLANDE ET L'AFRIQUE
ŒUVRER ENSEMBLE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

Ministère des Affaires étrangères de la Finlande

ISBN 978-951-724-960-7
Conception et layout: Ari Selonen
Imprimé par Libris Oy, Helsinki, Finlande 2011



441

014

Imprimé



PEFC™

PEFC/02-31-150